

# Réfection de la cale de mise à l'eau du port ostréicole d'Andernos-Bains

Le Syndicat Mixte des Ports du Bassin d'Arcachon (SMPBA) et la Ville ont pris la décision d'entreprendre des travaux de réfection de la cale de mise à l'eau du port ostréicole d'Andernos les Bains.

En effet, âgée de plus de 20 ans, la cale n'est plus exploitable en l'état. Une partie des palplanches se déchausse et n'est plus en prise dans le sol. Pour des raisons sécuritaires, cette intervention d'un montant de 55 000 € H.T. s'impose.

En conséquence, les travaux débiteront rapidement. Ceux-ci ne pouvant être effectués qu'à marée basse, la cale de mise à l'eau sera donc inaccessible aux usagers du port ostréicole dès le 15 février 2021, pour une durée de trois semaines. Le SMPBA conseille d'anticiper toute remontée ou mise à l'eau, si cela s'avère nécessaire, avant le 15 février 2021.

Les agents du Syndicat Mixte se tiennent à leur disposition en capitainerie, pour répondre à toutes questions, par tél. 06 24 57 94 31 ou sur le site [www.smpba.fr](http://www.smpba.fr).